LADÉPÉCHE

LUNDI 3 DÉCEMBRE 2012

Tél: 05 62 11 33 00 ● contact@ladepeche.com ● www.ladepeche

SALLES-LA-SOURCE

Centrale: le gérant condamné

Le gérant de la microcentrale de Salles-la-Source vient d'être condamné par le tribunal administratif de Toulouse à verser 110000 € à la commune au titre des redevances impayées depuis six ans. Une nouvelle victoire pour *Ranimons la cascade*. • page 9



Pour l'association Ranimons la cascade, le jugement du tribunal administratif constitue on nouvelle victoire dans son combat contre la microcentrale de Salles-la-Source./ Photo DDM